



**PRÉFET
DU VAR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer du Var**

AVIS AU PUBLIC

faisant connaître l'ouverture de la concertation sur le Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) de la commune de Cabasse-sur-Issole du mardi 12 mars 2024 au vendredi 24 mai 2024

PREFECTURE DU VAR

Par arrêté du 19 juin 2017, le Préfet du Var a prescrit l'élaboration d'un PPRI sur la commune de Cabasse-sur-Issole. Conformément à cet arrêté, l'élaboration du PPRI fait l'objet des modalités suivantes de concertation organisée par la Préfecture du Var, Direction Départementale des Territoires et de la Mer :

- exposition des documents en mairie de Cabasse.
- information sur le site internet des services de l'État dans le Var : www.var.gouv.fr (dont le lien vers le registre dématérialisé à l'adresse mail : ddtm-ppri-cabasse@var.gouv.fr).
- réunion publique le jeudi 11 avril 2024 18h00 à l'espace culturel de Matavo à Cabasse.
- registre d'observations sur lequel le public pourra s'exprimer durant toute la durée de la concertation. Il sera mis à disposition à la mairie de Cabasse aux jours et heures d'ouverture au public.

Adresse postale : Préfecture – DDTM – Service planifications et prospective Pôle risques -CS 31 209 - 83070 TOULON CEDEX

Accueil du public : 244 avenue de l'infanterie de marine à Toulon face aux pompiers

Téléphone 04 94 46 80 38

Courriel : ddtm-spp-pr@var.gouv.fr

www.var.gouv.fr